

mars - mai 1972

# sommaire

---

Bilan du Comité d'Entreprise	3
Réunion Syndicats Direction - 8 Mars 1972	5
Procès-verbal de la réunion des délégués du personnel - 17 Mars 1972	7
Réunion de concertation - 11 Avril 1972 la CGC informe	9
Conseils aux jeunes cadres plein d'avenir	15
Liste des représentants du personnel	17
Procès-verbal de la réunion des délégués du personnel - 25 Avril 1972	18
Conseil d'Administration - 28 Avril 1972	20
Les activités de nos comptables	22
De l'Europe des marchands à la civilisation retrouvée - A. SAMSON	25
Les attributions de la Division des Marchés	29
Vie du personnel	32
Nouveaux arrivés	36
En passant	39
Bibliothèque	43
Drame au Ministère - M. BLANC	

Revue du personnel du Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer (BCEOM) publiée par le Comité d'Entreprise

Toute correspondance et publications destinées à l'Equipe doivent être adressées au Comité d'Entreprise  
du BCEOM (Mme de la Perrelle) - 15, Square Max Hymans - PARIS 15ème - Tél. 566-93-39, poste 428

1910

1910

1910

1910

1910

1910

## bilan du comité

Le Comité d'Entreprise, comme vous le savez, a son propre budget. Ses crédits proviennent du versement par le BCEOM d'un pourcentage de la masse salariale. La loi a fixé ce pourcentage à 1,29 %.

Ci-après nous vous présentons le compte d'exploitation du Comité d'Entreprise d'une manière simple, facilement compréhensible .

### COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE POUR L'EXERCICE 1971

Débit	Crédit
Stock au début de l'exercice	Stock à la fin de l'exercice
Tickets Restaurant                    4 955,40	Tickets restaurant                    9 348,32
<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Frais de personnel                    9 371,33	Repas                                        204 138,47
Charges sociales                    4 607,11	Subvention 1971                        217 300,00
Fournisseurs A                        278 810,00	Subvention à recevoir                47 262,00
Fournisseurs B                        22 679,44	Intérêts compte dépôts               5 294,38
Œuvres sociales                    161 709,44	
Frais de banque                        13,35	
<u>482 146,07</u>	
Résultat d'exploitation            + 1 197,10	
<u>TOTAL DU DEBIT                    483 343,17</u>	<u>TOTAL DU CREDIT                    483 343,17</u>

### COMPTE DE PERTES & PROFITS POUR L'EXERCICE 1971

Débit	Crédit
Résultat de l'exercice                    2 808,09	Résultat d'exploitation                    1 197,10
	Profits sur exercices antérieurs                    1 610,31
	Profits exceptionnels                    0,68
<u>TOTAL DU DEBIT                    2 808,09</u>	<u>TOTAL DU CREDIT                    2 808,09</u>

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 1971

<b>Valeurs réalisables</b>	190 420,32	<b>Reliquat au 31.12.71</b>	328 036,76
Stock à la fin	9 348,32		
Produits à recevoir	47 262,00		
Créances	133 810,00		
<b>Valeurs disponibles</b>	140 424,53	<b>Résultat</b>	2 808,09
Caisse	2 571,99		
Banque	120 099,85		
C.C.P.	17 752,69		
	<u>330 844,85</u>		<u>330 224,81</u>

réunion syndicats \_ direction  
8 mars 1972

section syndicale C.G.T.

---

A la suite de plusieurs échanges de correspondances avec la Direction générale, les délégués syndicaux ont été reçus pour faire un tour d'horizon sur les problèmes du BCEOM et nous vous rendons compte des différentes questions que nous avons posées.

Monsieur Odier, Directeur Général, commence la réunion en disant que si les termes de sa dernière lettre nous ont parus ne pas correspondre à ce que nous désirions, c'est qu'il ne veut pas faire de réunions périodiques avec les syndicats du fait déjà de celles du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel, mais ne refuse pas de nous recevoir à notre demande. Notre représentante fait remarquer que le Comité d'Entreprise a pour rôle de gérer les activités sociales alors que celui des syndicats est plus directement revendicatif.

#### Garantie de l'emploi

M. Odier nous a répondu que le BCEOM n'étant pas une administration, la garantie de l'emploi était liée aux contrats que nous aurons.

#### Restructuration

M. Odier nous dit faire dans l'avenir une politique commerciale renforcée. C'est actuellement à l'étude (Comité Conseil). Pour les administratifs aucun changement n'est prévu pour l'instant.

#### Licenciements

D'après M. Odier aucun licenciement pour 1972 (pour nous CGT sous toutes réserves). La Direction Générale s'est efforcée de trouver un nouvel emploi aux personnes licenciées.

Bruits sur fusion avec une autre entreprise

Bruits absolument pas fondés. Il n'en a jamais été question.

Remplacement de la prime d'interressement par un 14<sup>e</sup> mois

Le refus vient avant tout de la Direction Générale qui veut maintenir l'incitation du personnel au travail. Notre représentante fait remarquer que le 14<sup>e</sup> mois encouragerait beaucoup plus le personnel à travailler du fait qu'il serait donné chaque année au lieu de l'intéressement aléatoire que nous touchons que lorsqu'il y a des bénéfices. En plus, ce serait plus intéressant pour les petits salaires. Les représentants du Comité d'Entente FO-CFT et de la C G C ne sont pas d'accord pour le 14<sup>e</sup> mois, ce que nous regrettons vivement.

Contrat d'interressement

Le nouveau contrat n'est toujours pas signé. Il semble être bloqué dans un Ministère. D'après M. Odier, c'est l'établissement des nouveaux statuts de la Société qui aurait retardé la signature. La négociation va reprendre.

Augmentation en Juillet

M. Odier maintient que les salaires seront augmentés avant les vacances, suivant les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre.

En plus de nos questions, d'autres ont été posées notamment sur les indemnités de frais de déplacement ou une proposition avait été faite de faire des options ainsi qu'un forfait. M. Odier n'est pas hostile pour trouver une solution intermédiaire et reprendre le dialogue. En ce qui concerne l'actionnariat ou 1693 actions de 1 000 francs seront distribuées au personnel, la Direction Générale est d'accord pour que l'ensemble de la Société en bénéficie, mais un régime plus favorable sera fait aux personnes entrées avant 1964.

# procès verbal de la réunion des délégués personnel

17 mars 1972

---

Etaient présents :

## DIRECTION

- . Monsieur ODIER
- . Madame RENDU

## PERSONNEL

- . Madame DOISELET
- . Monsieur DUSSARDIER
- . Monsieur NUGON
- . Madame RIAND
- . Monsieur ROURE

Monsieur Odier a bien voulu présider exceptionnellement cette première séance. Il félicite les nouveaux élus et met l'accent sur le rôle du Délégué du Personnel au sein de l'Entreprise.

Madame Rendu fait un rapide exposé des questions traitées - et résolues - au cours de l'année 1971.

\*

## SITUATION DE LA SOCIETE

A une question posée par les Délégués, Monsieur Odier répond que la masse de travail ayant augmenté considérablement au cours du 1er trimestre 1972, il peut se montrer optimiste pour l'avenir du B C E O M, ce que nous enregistrons avec satisfaction.

\*

## GARANTIE DE L'EMPLOI

En raison de ce qui précède, notre Directeur Général ne prévoit pas de nouveaux licenciements. Bien au contraire, certains Services devront procéder rapidement à des recrutements d'ingénieurs, par contrats à durée déterminée.

En outre, Monsieur Dussardier signale 2 postes à pourvoir au Service Régional de l'Équipement. Madame Rendu promet à M. Dussardier de lui faire parvenir rapidement les C.V. des intéressés.

\*

## SALAIRES

Le chiffre d'affaires étant en nette progression, Monsieur Odier espère pouvoir procéder à une nouvelle augmentation des salaires, et ce, avant le départ du personnel en vacances.

\*

Madame Rendu soulève le problème des "FICHES D'APPRECIATION DES EMPLOYÉS", identique au système appliqué pour les Cadres. Les délégués sont chargés de faire des sondages dans leur entourage et d'en rendre compte à la prochaine réunion.

Des CHANGEMENTS D'HORAIRE, sont proposés :

- 1°) 8 h 30 - 17 h 15 avec interruption de 3/4 d'heure
- 2°) 8 h 30 - 16 h 30 avec interruption d'une 1/2 heure (journée continue)
- 3°) Horaire dit "mobile".

Pour cette dernière formule, Madame Rendu se tient informée des expériences actuellement en cours dans la région parisienne. Il en sera discuté lors de la prochaine réunion des Chefs de Divisions.

La Direction et les Délégués se montrent pleinement d'accord sur la nécessité d'établir un ORDRE DU JOUR à chaque séance.

Enfin, Monsieur Roure se fait le porte-parole des futures mamans (!) en demandant pour elles la faveur de quitter le bureau à 17 h 15 afin d'éviter la cohue des heures de pointe. Madame Rendu étudiera ce problème.

\*

LA PROCHAINE REUNION EST FIXEE AU MARDI 25 AVRIL 1972 A 14 HEURES.



réunion de concertation  
11 avril 1972

---

A cette réunion, dirigée par M. Bonnal, étaient présents :

M. Odier, Directeur Général  
M. Oblin, Directeur Général Adjoint  
M. Bee, Secrétaire Général

Comité Conseil :                   Mme Rendu  
  MM. Bourrières, Blanc, Noguier, Sireyjol

Groupe de Productivité :       Melles Laponce, Martinière  
  MM. Massez, Pallez

Comité d'Entreprise :         Mmes Dagois, de La Perrelle  
  Melles Fernandez, Pittion-Rossillon  
  M. Carpentier

Délégués du personnel :       Mmes Doiselet, Riand  
  MM. Dussardier, Gazel-Antoine

Délégués syndicaux :         Melle Gachard  
  MM. Chalot, Perron

Chefs de Division :            Mme Ormières  
  MM. Hornac, Lepetit, Parker, Roby.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- . Résultats de l'exercice 1971
- . Les orientations de la Société
- . Les structures de la Société
- . Rapport d'activité du Groupe d'Etudes de la Productivité
- . Rapport d'activité de la Commission de Formation
- . Questions diverses.

# compte rendu de la réunion de concertation

## 11 avril 1972

Délégué du Personnel (CGC) - r. dussardier

---

### 1 - ANALYSE DE L'EXERCICE 1971

Le déficit constaté (2,6 millions de francs) provient d'un accroissement des dépenses par rapport à l'année précédente de 12 %, alors que les produits sont restés stationnaires : 45,7 millions de francs équivalent à ceux de l'exercice 1970.

Une analyse des dépenses amène les constatations suivantes :

1° - Les charges de personnel (50 % du C.A.) sont en augmentation de moins de 5 % ce qui semble satisfaisant.

On constate toutefois que les frais de personnel imputés sont tombés de 19 M à 18 M alors que pour le personnel en frais généraux on est passé de 3,8 à 6,16 M, ce qui est en parfaite concordance avec les difficultés d'emploi de personnel technique constatées en 1971.

A propos de personnel, M. Odier a déclaré au cours de la réunion que le vieillissement des cadres est un handicap pour la Société en ce sens que les augmentations de charges qui en résultent ne sont pas compensées par des augmentations de productivité (SIC).

2° - Travaux et fournitures extérieures passent de 11,8 à 14 M par suite d'une part d'importants frais d'installations (mobilier, location, etc.) de nouvelles délégations en Afrique (Dakar, Abidjan) et en Nouvelle Calédonie, d'autre part d'importants travaux topographiques confiés à la SOFRATOP notamment, enfin d'une intensification de la prospection.

3° - Les frais de voyages et de missions sont en augmentation de 1 M. Il est demandé à ce sujet une analyse de ces dépenses suivant qu'elles se rapportent à des affaires approuvées, en cours d'approbation ou simplement à des frais de prospection.

Il est envisagé de faire appel dans la mesure du possible à des charters et de profiter de toutes réductions accordées par les Compagnies aériennes. Recherche

également d'un boni supplémentaire accordé par les Agences. L'idée de créer une agence propre à la Société est écartée.

4° - Les frais de gestion sont passés de 1,7 à 2 M correspondant à la progression systématique de ces frais depuis la création de la Société mais qui, malheureusement cette année, n'ont pas eu en contre partie une augmentation du C.A.

M. Odier conclut en disant que le C.A. de 1971 correspond aux prévisions faites fin 70 qui tablaient sur 44 M. Au 30/9 les commandes enregistrées étaient de 35 M, le redressement s'est effectué dans le dernier trimestre puisqu'au 31/12 elles se montaient à 51 M.

#### Mesures prises (à partir du 2ème semestre 1971)

- . pas de licenciements mais diminution des effectifs ( - 21 personnes en 1971; - 27 au 1/3/72) par non remplacement des partants.
- . recherche d'économies de gestion.
- . réduction des barèmes des indemnités Outre-Mer pour accroître la compétitivité de la Société.
- . limitation des augmentations de salaires pour 1972.
- . relance des contrats en instance.

#### Prévisions 1972

Les prévisions d'activité sont très favorables puisqu'elles s'établissent à 53 M dont 70 % de contrats approuvés au 31 mars. Par ailleurs les dépenses permanentes ne représenteront plus que 60 % des dépenses liées au C.A. contre 70 % antérieurement alors que les recettes seront très supérieures.

## 2 - ORIENTATIONS DE LA SOCIETE

A long terme, il convient de développer nos facultés d'adaptation au changement par une diversification de nos activités et une meilleure façon de traiter ces activités.

A plus court terme il faut faire face aux nouveaux besoins et plus particulièrement :

- . orienter notre forme d'intervention vers une participation plus étroite avec nos

- clients par la création d'équipes internationales type opération Mexique ou Colombie.
- . développer nos sociétés locales en association avec les ressortissants étrangers.
- . intensifier les affaires mixtes du type étude - formation (de services publics notamment - Maroc - Corée - Iran).
- . aborder des domaines nouveaux nés des besoins actuels, tels l'environnement, la pollution, le tourisme, le développement urbain et industriel.
- . diversifier nos clients pour ne pas être tributaire de la défaillance de l'un d'eux, surtout s'il représente une part importante de notre C.A. comme c'est le cas actuellement de la BIRD.
- . diversifier nos positionnements géographiques tournés actuellement à 70 % vers l'Afrique (Asie, Amérique Latine).
- . développer la prospection en France (actuellement 10 % du C.A. - en envisager 15 %) peut être par le biais d'INGEROUTE.

A ce propos, M. Odier fait remarquer que grâce à une prospection active menée par M. Francotte et ses collaborateurs, la délégation de Montpellier a redémarré en flèche.

Sur un plan plus général, M. Odier constate que la progression systématique du C.A. si elle est louable et souhaitable pendant un temps, doit être freinée pour en arriver progressivement à un état de palier. Mais alors se pose le problème de la gestion d'une Société en palier à laquelle il convient de se former car elle se présente différemment de la gestion d'une Société en expansion.

M. Parker soulève le problème d'INGEROUTE qui, à son avis, tire bénéfice du B.C.E.O.M. sans contrepartie égale pour celui-ci. La Direction Générale ne semble pas de cet avis et considère au contraire qu'INGEROUTE est un excellent tampon pour le B.C.E.O.M. - bien qu'entre parenthèses, il soit dit qu'en général les affaires avec INGEROUTE sont blanches...

A ce propos M. Lepetit signale que l'agence INGEROUTE d'Aix ne fait pas d'affaires satisfaisantes et que l'on envisage de la fermer avec peut être transfert à la Grande Motte.

### 3 - STRUCTURES DE LA SOCIETE

M. Odier considère que la restructuration d'une Société n'implique pas le bouleversement des institutions existantes mais qu'au contraire il faut compter avec le passé pour aboutir à une valorisation des dispositifs existants. Le gros défaut du système mis en place en 1966 apparait au niveau des responsabilités assumées par les différents participants d'une opération, et plus particulièrement sur le plan financier, sur le plan de la gestion de l'opération; il s'en suit que les responsabilités sont assez difficiles à déceler vue sous l'angle de la réussite d'une opération.

C'est donc au niveau de la gestion des opérations qu'interviendront les améliorations du système de 1966. Les Divisions se feront l'intermédiaire entre les unités techniques chargées de la réalisation matérielle des opérations et la Direction Générale, elles seront responsables de la gestion financière de ces opérations.

Les mesures envisagées sont les suivantes :

- 1 - institution d'un "tableau de bord" qui fera apparaître pour chaque opération recettes et dépenses et permettra au Chef de Division de donner au Chef d'Opération toutes les directives nécessaires à la bonne marche de l'opération.
- 2 - création d'un service de conseil et de contrôle de gestion agissant soit au niveau des opérations - et donc des divisions - soit au niveau des délégations et Sociétés filiales.
- 3 - dans le domaine de structures proprement dites création d'un département routier coiffant les différentes divisions routières, et dont la responsabilité pourrait être confiée à M. Fréjacques.

#### 4 - GROUPE - ETUDE DE LA PRODUCTIVITE

Le groupe ne s'étant pas réuni, il y a lieu de considérer l'année comme blanche. Pour l'année à venir le Groupe envisage deux terrains de réflexion :

- . création d'indicateurs destinés à guider l'orientation de la prospection, soit sur le plan géographique, soit sur le plan de la nature des affaires à traiter.
- . amélioration des liaisons avec les missions Outre-Mer.

#### 5 - COMMISSION DE FORMATION

Madame Rendu expose les résultats obtenus par la commission depuis sa création (septembre 1971).

Le 4ème trimestre 71 a permis de réfléchir aux problèmes posés par cette nouvelle forme d'avantages sociaux accordés aux employés.

La taxe de 0,8 % imposée aux Sociétés pour la formation a été largement dépassée les années précédentes en dehors de toute obligation.

Deux enquêtes ont été lancées, auprès du personnel d'une part, auprès des Chefs de Division d'autre part ; 170 réponses - sur 368 - ont été reçues ce qui semble satisfaisant.

Madame Rendu signale une similitude des besoins de formation exprimés par le personnel et des besoins demandés par les chefs de division. Les tableaux de concordance seront établis très prochainement.

La commission doit se réunir prochainement pour débattre des possibilités de réponse aux demandes formulées (création de cours collectifs au sein du BCEOM en informatique et peut être en économie).



## conseils aux jeunes cadres plein d'avenir

---

- 1° ) Ayez toujours l'air absorbé et légèrement soucieux, seuls les imbéciles, les subalternes et les Américains ont l'air détendu pendant les heures de travail.
- 2° ) Ayez toujours l'air pressé. Courez dans les couloirs même si vous allez vous promener. Vous serez immédiatement classé parmi les gens "dynamiques", ce qui constitue un label des plus estimés.
- 3° ) Réapprenez au plus vite tout ce que votre mère vous a défendu pendant votre enfance : claquer les portes, raccrocher violemment le téléphone, jurer le plus possible quand il est nécessaire de paraître en colère.
- 4° ) Ne vous déplacez jamais sans un porte document bien rempli, c'est essentiel. Au besoin bourrez le avec des journaux.
- 5° ) A propos de journaux, pour le standing, "Le Monde" est recommandé. L'ennui est que vous serez obligé de le parcourir pour pouvoir dire "j'ai lu Le Monde". Rien ne vous empêche de dévorer France-Soir ou l'Equipe, pourvu que ce soit à huis clos et sans témoins.
- 6° ) Comme il est bien vu à votre âge d'avoir des idées originales, ayez-en quelques unes. Mais, attention, que ce soit bien les mêmes idées que celles de vos collègues, sans quoi, vous passeriez pour un dangereux idéaliste.
- 7° ) Travailler, c'est bien. Le faire savoir, c'est mieux. La mode étant aux rapports concis, présentés de façon claire, vous devez rédiger les vôtres en style télégraphique. Affirmez péremptoirement ce qui vous passera par la tête et vous aurez l'esprit de synthèse. Si vous rédigez une étude sérieuse et approfondie, vous aurez seulement l'esprit d'analyse et, sachez-le, ça fait rétrograde.
- 8° ) Ne quittez jamais le bureau à l'heure de la sortie. Vous devez partir au moins une grande demi-heure après et faire en sorte que votre départ coïncide avec celui du Grand Patron, sinon, à quoi cela servirait-il ?
- 9° ) Il est utile de jeter au hasard des discussions : cette nuit, j'ai pensé à notre problème .... Naturellement c'est faux ! ... mais qui peut le vérifier ?

- 10°) Ne vous étonnez jamais de rien, d'abord parce que, quoique l'on vous annonce, vous le saviez déjà. Y compris ce que vous ne deviez pas savoir ... et que vous apprenez par cette méthode.
- 11°) Organisez beaucoup de réunions. On n'y fait généralement pas grand chose, mais c'est d'un excellent effet psychologique. La Direction aime toujours beaucoup les réunions.
- 12°) Emaillez votre conversation de locutions techniques américaines quelles qu'elles soient, même si elles n'ont aucun rapport avec le sujet. L'important est que personne ne comprenne. Les termes abstraits forcent le respect ...
- 13°) Et si au bout d'un certain temps, cette politique ne vous a pas fait progresser, c'est que vous avez affaire à des patrons intelligents, alors changer de société.



# liste des représentants du personnel

---

## RESULTATS DES ELECTIONS DU 14 AVRIL 1972

### A - Délégués du Personnel

#### COLLEGE DES CADRES - TITULAIRES

M. GAZEL-ANTHOINE - Comité d'Entente

M. GOUDOUNECHE-LEMOINE  
- ODERTES CGC

M. DUSSARDIER - ODERTES CGC

#### COLLEGE DES CADRES - SUPPLEANTS

M. NUGON - Comité d'Entente

M. ROURE - ODERTES CGC

M. HORNAC - ODERTES CGC

#### COLLEGE DES EMPLOYES - TITULAIRES

Mme DOISELET - CGT

M. BOUISSET - Comité d'Entente

Mme RIAND - ODERTES CGC

#### COLLEGE DES EMPLOYES - SUPPLEANTS

Mme BONVIN - CGT

Mme TESNIERE - CFDT

Mme LOISIER - CGT

### B - Comité d'Entreprise

La composition du Comité reste inchangée. Les membres étant élus pour 2 ans.

procès verbal de la réunion  
des délégués du personnel  
25 avril 1972

---

Etaient présents :

Madame RENDU

Madame DOISELET

Monsieur DUSSARDIER

Monsieur HORNAC

Madame RIAND

Monsieur ROURE

Madame BONVIN )

Madame LOISIER ) suppléantes

Madame TESNIERE )

Madame Rendu se déclare assez peu favorable à la présence systématique des suppléants qui ne s'est jamais pratiquée jusqu'ici et risque d'entraîner à des réunions avec un grand nombre de participants. Une discussion s'engage sur ce point, les délégués estimant que certains des titulaires étant souvent absents, il est nécessaire que les suppléants soient au courant des questions traitées. En conséquence, le système prévu par la loi sera appliqué : présence admise mais pas de participation active des suppléants.

#### CHANGEMENTS D'HORAIRE

Le Personnel est vivement intéressé par les diverses propositions, mais la Direction est dans l'ensemble peu favorable à tout changement.

Madame Rendu donne les résultats de son enquête auprès de trois sociétés appliquant l'horaire dit "flottant" (présence obligatoire entre 9 h 15 et 16 h - Supplément d'horaires "à la carte" avec contrôle par pointage.

- 1 - Personnel très satisfait dans la proportion de 72 %
- 2 - d° (euphorie générale)
- 3 - Beaucoup moins satisfait.

Les délégués ne sont pour l'instant pas très intéressés par ce système et demandent à Madame Rendu de proposer à la Direction une enquête auprès de tout le personnel sur un horaire consistant à diminuer le temps de déjeuner afin de sortir 1/4 d'heure ou 1/2 heure plus tôt.

Madame Rendu informera les délégués de la réponse de la Direction.

#### MOBILITE DU PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE

Madame Rendu attire l'attention sur les avantages que peut présenter une politique de mobilité des emplois au sein de la maison, Madame Rendu cite un exemple récent de changements de postes au sein des Divisions Comptabilité et Marchés, qui devraient à l'expérience se révéler bénéfiques, tant pour le personnel concerné (possibilité de promotion) que pour la Société (meilleur rendement).

#### DEMANDES PRESENTEES PAR LES DELEGUES (C.G.T.)

- 1 - Standardistes : Autorisation de quitter à 18 h au lieu de 18 h 30
- 2 - Déménagement : 1 jour de congé
- 3 - 10 ans d'ancienneté : 1 jour de congé supplémentaire pour les moins de 40 ans.

Ces trois questions seront étudiées par Madame Rendu.

#### 4 - Bureau aéré pour Monsieur AUBÉRT

Monsieur Hornac résoudra ce problème.

#### 5 - Mère de famille avec enfant malade (CGC)

La Sécurité Sociale ne rembourse pas les absences non motivées par un arrêt de travail mais la maladie d'un enfant pose à la mère qui travaille un problème qui n'est pas actuellement résolu officiellement.

#### 6 - Congé sans solde (CGC)

Maximum 3 mois, avec raison valable, mais pas de garantie de retrouver son poste au retour.

#### 7 - Quelle est la procédure de fixation des salaires (CGT)

Madame Rendu indique que chaque Chef de Division fait des propositions pour chacun de ses agents en tenant compte de différents éléments : façon de servir, ancienneté, âge, diplômes, etc... Les différentes propositions sont étudiées comparativement par Madame Rendu qui signale les anomalies relatives. En cas de litige, M. Odier tranche le cas.

La prochaine séance est fixée au MERCREDI 24 MAI à 14 h SA LLE 1320.

conseil d'administration  
28 avril 1972

---

Le Conseil d'Administration s'est tenu le vendredi 28 avril 1972 avec l'ordre du jour suivant :

- 1° ) - Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 25 février 1972.
- 2° ) - Exposé de M. Pallez sur l'étude du chargement des bauxites en rade foraine à Madagascar.
- 3° ) - Examen du bilan 1971.
- 4° ) - Fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée Ordinaire annuelle.
- 5° ) - Participation du Crédit Lyonnais au capital du B C E O M.
- 6° ) - Structure interne du B C E O M.
- 7° ) - Approbation de conventions.
- 8° ) - Questions diverses.

Trois points de cet ordre du jour intéressent plus particulièrement le personnel.

Ce sont :

- . l'examen du bilan 1971
- . la structure interne du B C E O M
- . la participation du Crédit Lyonnais au capital de la Société.

Le bilan de l'année 1971 fait ressortir un déficit de 2 608 100 francs représentant environ 5,80 % du chiffre d'affaires.

Le déficit du compte d'exploitation est lui-même de 2 671 250 francs. Les causes essentielles de ce déficit sont les retards enregistrés dans l'aboutissement d'importants contrats, retards dûs notamment aux difficultés monétaires internationales intervenues en 1971.

Il apparaît au cours de l'examen de ces comptes que certains postes ont augmenté dans d'importantes proportions par rapport aux années précédentes.

Il s'agit :

- . des charges de l'exercice
- . des travaux, fournitures et services extérieurs
- . des frais de transports et déplacements
- . des frais de gestion notamment téléphone, télex, P et T, fournitures de bureau.

Il est bon de noter toutefois, que les mesures prises au cours du 3ème trimestre pour enrayer les pertes ont porté leurs fruits puisque le 4ème trimestre ne fait apparaître un dépassement de déficit que de 105 000 francs par rapport au 3ème trimestre.

De même les perspectives 1972 sont favorables puisque le carnet de commandes au 1er trimestre 1972 indique le chiffre de 27 millions de francs pour un chiffre d'affaires prévu de 52 600 000 francs pour l'année 1972.

Le Directeur Général a fait part au Conseil d'Administration du résultat de ses réflexions sur une remise en cause éventuelle des structures internes de la Société.

Le compartimentage par secteur technique serait maintenu, les mesures à prendre seraient :

- . une responsabilité des chefs de divisions techniques renforcée dans le domaine technique comme dans celui de la gestion;
- . contrôle financier et de gestion des délégations et missions outre-mer, ainsi que des groupements et sociétés locales auxquels nous participons.

Il avait été envisagé la participation du Crédit Lyonnais au capital du BCEOM; cette éventualité est ajournée momentanément.

## les activités de nos comptables

---

Le Service Comptable ! Jadis, pour les "non initiés", ces mots évoquaient une armée d'employés généralement bien alignés dans un grand bureau, perchés sur de hauts tabourets pour recopier des séries de chiffres; leur seul souci était de voir chaque fin de mois le total des colonnes "débit" correspondre au total des colonnes "crédit" ! Maintenant il y a les machines qui travaillent toutes seules ... ou presque ... juste besoin d'appuyer sur un bouton : à peine un jour ou deux de travail par mois, quel métier tranquille !

Ces propos qui ne les a entendus - ou même tenus - ne serait-ce qu'une fois, soit sur le lieu de travail soit à l'extérieur.

Et pourtant combien cela est faux. Si nous prenons le cas du BCEOM essayons de voir tout ce qui incombe à la Division de la Comptabilité.

Tout d'abord, bien évidemment, établir chaque trimestre et surtout chaque année les comptes de la Société. Mais avant d'en arriver à la publication des deux feuillets, que certains d'entre vous connaissent, et qui indiquent la situation financière de la Société (le compte d'exploitation générale et le bilan) un certain nombre de tâches importantes ont du être effectuées en comptabilité générale, notamment :

- l'enregistrement des comptabilités de chaque mission ou délégation extérieure et leur codification;
- l'établissement des ordres de paiement pour les factures reçues par le Siège, leur circulation dans les services et divisions et leur codification;
- la codification des fiches de temps passé du personnel;
- le contrôle des états sortant de l'ordinateur; (sachez qu'il est passé entre 70 000 et 80 000 écritures comptables par an au BCEOM, soit près de 320 à 350 par jour ouvrable !);
- l'analyse systématique et la justification exacte des soldes de tous les comptes ouverts en comptabilité (pour les fournisseurs, les clients, le personnel, etc...);
- la tenue à jour des immobilisations (c'est-à-dire du matériel pouvant servir plusieurs années et non imputé sur une étude déterminée), et le calcul des amortissements annuels;
- la tenue séparée de toutes les comptabilités d'association ou de groupement, qui deviennent de plus en plus nombreuses, le BCEOM étant appelé fréquemment à présenter ses offres de service avec d'autres bureaux d'étude, français ou étrangers;

- la ventilation de la T.V.A. récupérable sur chaque facture de fournisseur et son apurement auprès du service des contributions;
- la participation à la Commission trimestrielle des "travaux en cours".

La Division de la Comptabilité entretient également des relations avec un certain nombre de personnes ou organismes extérieurs à la Société comme par exemple :

- l'Administration des Finances pour toutes les déclarations fiscales à effectuer tant en France que dans chaque pays où nous avons une activité;
- l'Expert comptable, les Commissaires aux Comptes et la Cour des Comptes chargés de la vérification de notre comptabilité;
- les Banques, en France et dans chaque territoire où fonctionnent des comptes de la Société;
- les fournisseurs auxquels est effectué chaque mois le règlement de leurs factures;
- la Caisse Centrale de Coopération Economique auprès de laquelle le BCEOM peut obtenir des avances sur les marchés signés ou les facturations effectuées aux clients.

Elle tient à jour, à l'intention de la Direction Générale, la situation quotidienne de la trésorerie - (tâche particulièrement importante lorsque le disponible bancaire est rare et doit être suivi de très près), et elle collabore étroitement avec la Division des Marchés pour l'établissement des comptes prévisionnels annuels.

Inutile de rappeler que la paie est aussi établie par la "Section Gestion du Personnel" du Service de la Comptabilité mais comment ne pas signaler au passage que c'est une opération de plus en plus compliquée d'année en année et qui ne se limite pas à l'ordre de virement donné à la Banque. Il faut encore s'occuper :

- de sa préparation bien sûr (et au BCEOM avec toutes les allées et venues hors de France, c'est un véritable casse tête);
- du calcul des charges sociales (avec les différentes déclarations nominatives trimestrielles et annuelles à effectuer à la Sécurité Sociale, à la Caisse des Cadres, à la Caisse des Salariés, à la Compagnie d'Assurance pour les accidents du travail et les soins médicaux, etc...);
- de l'arrêt comptable du journal de paie légal.

S'ajoutent à cela.

- le calcul des frais médicaux à régler aux agents outre-mer et les demandes correspondantes de remboursement à la Compagnie d'Assurance;
- le paiement des allocations familiales aux agents en séjour;
- les assurances individuelles et maladies tropicales à prendre lors de chaque départ d'un agent en mission ou en séjour;
- les décomptes individuels de mission;
- les relations épistolaires avec les agents en séjour concernant leur situation personnelle.

Enfin la section "Comptabilité Analytique", qui s'occupe par ailleurs de la sortie de tous les états sur l'ordinateur et donc de l'établissement des programmes correspondants, est particulière-

ment chargée des relations avec les Services et Divisions Techniques concernant les comptes d'opérations mensuels qui permettent à chaque Chef d'opération de suivre son affaire sur le plan financier.





# de l'Europe des marchands à la civilisation retrouvée

a. samson

---

1971 a vu la Communauté Economique Européenne s'enrichir virtuellement de quatre membres : la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège. Le désarmement douanier total devrait être effectif avant 1980 pour ces quatre pays faisant passer la C.E.E. de six à dix membres.

La naissance de la C.E.E. en 1957, son élargissement en 1971 sont les événements les plus importants de toute l'histoire moderne de l'Europe.

Le public ne l'a pas perçu ainsi, et pourtant ...

\*

Que l'on songe que la Grande-Bretagne a cessé d'être liée au continent européen lors de l'effritement de l'Empire Romain au Vème siècle, qu'ensuite l'Europe continentale elle-même n'a connu d'unité que sous l'Empire Carolingien et sous l'Empire Napoléonien, éphémères parce qu'imposés, et l'on se rend compte, rien qu'à l'échelle des temps, de ce que représente en cette deuxième moitié du XXème siècle une union librement consentie entre ces peuples en butte à tant de luttes fratricides.

Cette victoire n'est pas au départ le fait du pur esprit, c'est celui de l'intérêt

des marchands. Curieux détour, les marchands refont l'Europe !

Ce sont les règles de la "quantité" qui poussent aux accords les Etats pour lesquels il n'est qu'un critère : le poids. Le poids des nations d'Europe une à une est devenu insuffisant dans le monde. L'impérialisme territorial sur ce continent-ci comme sur les autres n'est plus de mise, la course à la puissance économique l'a remplacé pour les pays "installés". C'est là affaire de quantité. Donc on additionne. L'intérêt au premier degré actionne les gouvernements, gestionnaires d'économies plus que garants de bonheur et d'harmonie.

Que trouvent les marchands dans le panier de l'Europe des Dix ?

- Un marché potentiel de 260 millions de consommateurs qui dépassera les 280 millions en 1980. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis avec respectivement 250 et 205 millions d'habitants sont devancés.
- Un P.N.B. estimé aujourd'hui à 660 milliards de dollars contre 1 058 aux Etats-Unis et 500 en U.R.S.S.
- Un P.N.B. par habitant qui, bien qu'encore inférieur de moitié à celui des Etats-Unis, tend à combler son retard.

- Le double des réserves d'or des Etats-Unis.
- Le tiers du commerce mondial.

\*

Oublions leurs motivations mercantiles et remercions les marchands si par leur grâce le nationalisme, suppôt de l'aveugle bêtise, peut être écarté.

Saluons le retour aux vieilles libertés du Moyen Age et de la Renaissance qui faisaient que clercs, commerçants, artisans, artistes, philosophes, écrivains et savants ne connaissaient point ces rigides frontières d'état créés par la suite et renforcées au XIXème siècle. Car l'Europe, c'est tout de même plus qu'un marché. C'est une civilisation. Une civilisation qui se libère enfin des chaînes dont tyrans, gens de sabre et leur sottie cohorte l'avaient indûment chargée.

Qui dit civilisation dit héritage culturel. Mais quel héritage que celui de ces vingt-huit siècles de pensée européenne !

La richesse extrême de l'Europe dans son ensemble est que son unité culturelle n'est pas une morne uniformité. C'est un foisonnement fantastique nourri aux mêmes sources, elles-mêmes les plus diverses : celles que l'histoire conformiste enseigne de Phénicie, de Judée, de Grèce et de Rome, mais aussi celles des "trois vallées" de l'Indus, de Mésopotamie et du Nil, et encore celles plus ignorées mais peut-être plus profondes, germaniques, celtes et scandinaves. Sur la trame d'une commune tradition judéo-chrétienne sont écloses en tous lieux du continent les expressions les plus fabuleuses d'une culture d'une rare intensité et d'une rare longévité conjuguée à de

riches et vigoureuses traditions populaires où origines païennes et chrétiennes se sont rejointes.

La force et la fécondité de cette culture tiennent à la fois de son pluralisme, des incessants débats et remises en cause qui jalonnent son édification, et du respect de la personne humaine qui, malgré bien des vicissitudes, demeure le trait le plus original de la civilisation européenne. On découvre, étendus à tous les pays d'Europe, les mêmes stades aux mêmes époques d'une évolution commune, bien qu'aux multiples formes, de la Philosophie, des Arts, des Lettres, des Sciences et des Techniques.

Reste à traduire ces constatations dans l'enseignement encore trop entaché de nationalisme. Pour l'école, les matières culturelles, et l'histoire surtout, ont encore des frontières. On rêve d'universités européennes nombreuses où enseignants et enseignés d'origines mêlées viendraient s'enrichir aux sources de leur culture commune. Les expériences actuelles faites dans ce sens restent des exceptions.

La diversité des langues n'est pas un obstacle à la participation à un commun devenir, c'est même cette diversité qui préservera une Europe unifiée de la monotone standardisation que d'autres unions ont apportée. Dans le cadre de l'Europe des Dix, trois langues à elles seules sont connues de près des neuf dixièmes des habitants : l'anglais par 31 % des européens, l'allemand par 30 % et le français par 27 %.

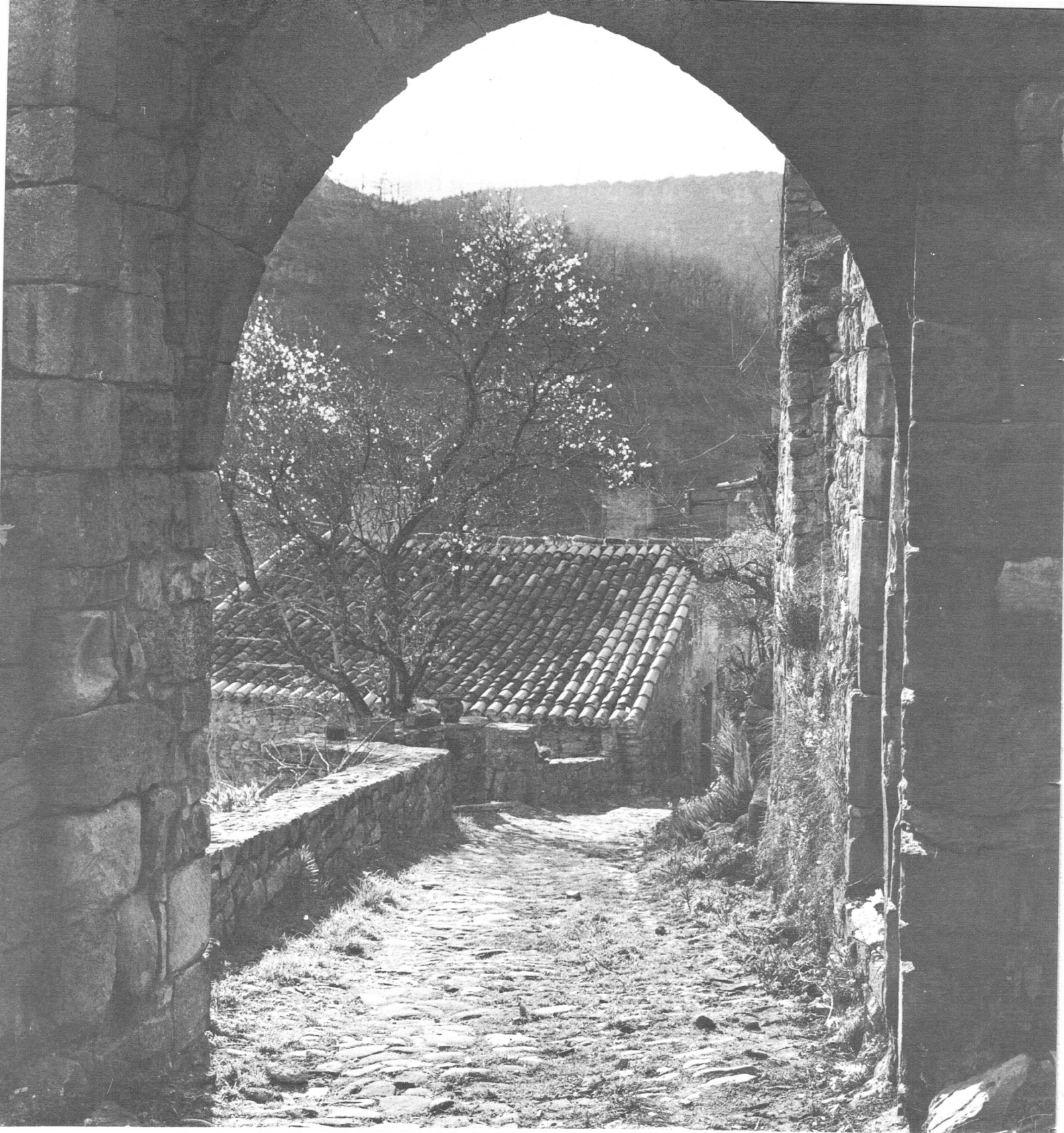
Il manque encore du monde au banquet de l'Europe : la Péninsule Ibérique, le Centre et l'Est du continent qui procèdent du même héritage. Problème à l'échelle de l'histoire, les prochaines décennies

prépareront le chemin vers sa résolution

\*

Une union politico-économique qui peu à peu se calque sur une civilisation est un grand exemple pour le monde. De vastes unités culturelles auront plus de chance de s'enrichir l'une l'autre que les anciens états sans l'intervention de rapports de forces, car le génie des civilisations se s'estime pas à leur puissance, mais à leur faculté de participer à une harmonie collective sans annexion, absorption ou dissolution.

Il serait tragique que la civilisation technicienne partie d'Europe qui recouvre le monde toujours davantage et se superpose à des cultures qui ne l'ont pas engendrée, en vienne à étouffer complètement les civilisations dont la vision du monde est autre. A l'Europe d'aujourd'hui de montrer l'exemple du respect que l'on doit à l'héritage culturel des autres peuples et des minorités; mais elle doit d'abord respecter son propre héritage en redécouvrant les voies de sa civilisation indivise tout en laissant reflourir les valeurs intimes de ses régions si souvent réprimées et violées par les Etats centralisateurs.



## les attributions de la division des marchés

---

L'agent du BCEOM en séjour Outre-Mer, ou celui du Siège ayant peu de contacts avec les services administratifs est en droit de se demander quelles activités couvre exactement le vocable "division des Marchés" qu'il a vu figurer, au titre du Secrétariat Général, sur l'organigramme de la Société. Essayons de faire plus ample connaissance :

L'établissement des devis de nos diverses affaires (devis intérieurs successifs et devis présentation client), comme la préparation des projets de marchés et de conventions soumis à l'approbation du client, représentent l'activité et l'objet essentiels de la Division. Ces travaux s'exécutent en collaboration étroite avec les divisions, les délégations Outre-Mer et les techniciens responsables de l'opération. L'intervention des Marchés se situe, selon les circonstances de la négociation et selon les personnes, soit dès le début, soit à un stade plus avancé voire même au stade de la vérification, pour l'établissement des devis et la rédaction des clauses administratives et financières de nos conventions.

Collaboration ne signifie pas forcément identité des préoccupations et la division des Marchés se voit reprocher parfois sa rigidité et son "incompréhension" lorsqu'il s'agit de consentir certains sacrifices pour obtenir une affaire.

En fait, le rôle des Marchés consiste à

apporter le maximum d'éléments permettant de chiffrer avec exactitude le coût probable d'une affaire. Ce service applique, en ce qui le concerne, les règles qui permettent d'aboutir à l'équilibre financier des opérations, mais il n'est pas juge de l'opportunité de consentir un sacrifice et n'a pas à intervenir dans les problèmes de politique commerciale.

C'est pourquoi il n'y a jamais lieu d'en vouloir aux Marchés lorsque leur avis diffère de celui du responsable technique qui a peut-être tendance, même inconsciemment, à sous-estimer les dépenses pour obtenir un contrat.

La phase confection des devis et des conventions constitue un aboutissement qui a nécessité au début de chaque année un travail préparatoire d'ensemble considérable, effectué en liaison avec d'autres services tels que le Personnel et la Comptabilité, et dont les principales tâches sont :

- . le classement de tout le personnel de la Société suivant les différentes catégories I, T ou D;
- . le calcul des prix de revient pour la comptabilité analytique;
- . l'établissement des barèmes des prix de vente des diverses catégories de personnel en France, en mission, ou en séjour hors de France et chacun sait

que, dans notre Société, les situations du personnel en mission ou en séjour sont très diverses.

Ce travail de base est tenu à jour et complété en cours d'année par l'établissement des prix individualisés demandés parfois par des clients et de prix intégrés pour certaines délégations ou missions.

Il est nécessaire également pour l'exactitude de nos devis et de nos factures, de posséder une documentation précise sur les divers prix locaux, les coûts de nos locations et de nos véhicules, la fiscalité s'appliquant à la Société et à son personnel, les indices, etc..., les renseignements fournis par les chefs de délégation ou de mission étant centralisés et exploités par la division.

Obtenir un contrat est un résultat, encore faut-il en suivre la bonne exécution financière :

- . ouvrir le numéro d'opération et tenir le dossier de chaque affaire,
- . renseigner l'ordinateur - ce gourmand,
- . prendre une assurance à la Coface si nécessaire et renseigner celle-ci chaque mois,
- . intervenir auprès des banques pour certains transferts ou cautions,
- . passer les commandes, régler les problèmes de voyages, transit, douane.

A la demande des responsables techniques et en étroite liaison avec les divisions et la Comptabilité, il faut préparer et émettre les factures dans les meilleurs délais possibles, en tenir le contrôle général et en suivre le recouvrement, effectuer les rappels néces-

saires, enfin répondre aux diverses questions soulevées par l'exécution des conventions.

La section établissement des prix de revient, des devis et marchés, le bureau d'ordre et de facturation, la section matériel et voyages et le secrétariat de la Division répondent, sous la direction du Chef de Division, à ces tâches multiples de préparation et de gestion de nos contrats. Les affaires vivantes dépassent en permanence le nombre de 300. Quant aux approbations de conventions, d'avenants ou de lettres de commande, leur nombre se situe entre 210 et 230 chaque année.

En outre, la Division des Marchés :

- . établit avec les divisions techniques les prévisions annuelles de chiffre d'affaires,
- . dresse le tableau des dépenses non permanentes pour les comptes prévisionnels de l'exercice,
- . suit les questions de trésorerie et de nantissement des marchés,
- . établit tout ou partie des notes et rapports au Conseil d'Administration, des tableaux statistiques divers destinés à l'information de nos Ministères de tutelle, de nos banques ou de Syntec.

N'oublions pas, dans les attributions de la Division des Marchés, le service intérieur, les commandes et la répartition des fournitures, la tenue des inventaires et des contrats de location et d'entretien de matériel, les baux, les relations avec les assureurs, les agences de voyages et les fournisseurs, ainsi que la gestion de l'atelier de reproduction des documents, qui fonctionne pour l'ensemble des services du Siège parisien.

Je souhaite que cette énumération n'ait pas paru trop fastidieuse au lecteur. Il en retiendra sans doute que les multiples tâches auxquelles doit faire face le personnel des Marchés nécessitent, peut être davantage que dans toute autre Division, des contacts personnels très fréquents se situant à tous les niveaux

à l'intérieur de la Société. La bonne volonté et la "disponibilité" ne manquent pas à ce personnel, en échange il compte dans les périodes de grande presse, sur votre compréhension et pourquoi pas ? - sur un peu de patience, afin que les relations soient toujours confiantes et souriantes.



## vie du personnel

---

### Nouvelle Calédonie

Pour environ 20 mois, M. Pujol est parti comme chef de la délégation.

### Cameroun

Depuis le mois de mars, MM. Coolen, Manin et Rassat sont partis pour l'étude des routes Douala - Kerem et Garoua - Mora.

### Congo

Avec des contrats à durée déterminée, MM. Breut et Cochet sont partis en avril pour une mission de réorganisation de l'entretien routier, tandis que pour la durée de la mission M. Chauvet est parti le 26 mars pour y être rejoint par M. Josserand en mai.



### Madagascar

M. Jamati est parti le 6 avril pour 6 mois afin de s'occuper des études routières menées par le BCEOM dans ce pays.



## Togo

Après avoir remis le rapport de San Pedro, M. Dagois est parti diriger la délégation régionale de Lomé, pour une durée indéterminée.

## Mali

Sous contrat à durée déterminée, MM. Riboulet et Soutter sont partis pour l'étude de réorganisation de l'entretien routier de ce pays.

## Niger

M. Zender est parti en mars, pour 9 mois, comme chef de mission pour le contrôle des travaux du C.E.S. à Niamey.

## Maroc

Pour l'étude de l'Autoroute Casa-Rabat, commandée par le Ministère des Travaux Publics Marocains, durée environ 1 an  
. M. Rostoll, parti le 6 avril  
. M. Patient, est parti le 29 mai.

## Tunisie

Pour la durée de la mission M. Cazalas, est parti le 2 mai, pour l'étude de Mission d'Assistance Technique auprès du Ministère de l'Agriculture.

## Corée

Dans le cadre de l'étude INGEROUTE

pour l'étude du projet d'exécution des routes Wanju-Kangnung et Mukko-Sokcho (200 km) en Corée, une équipe formée en grande partie par des agents du BCEOM se trouve actuellement à Séoul. Elle est composée des agents suivants :

- . M. Guérin parti le 19 avril pour une durée de 6 mois
- . M. Lurenbaum, parti le 22 avril pour une durée de un mois
- . M. Tronche, parti le 27 avril pour une durée de 8 mois
- . M. Robert parti le 21 avril pour une durée de 6 mois
- . M. Van Veen, parti le 29 avril pour une durée de 5 mois



## Corée

Pour l'étude INGEROUTE de la supervision des travaux de construction de la route Chonju-Pusan (prêt BIRD) 370 km de routes, deux agents du BCEOM sont partis récemment pour une mission de longue durée en Corée

- . M. Lager, parti le 1er mars pour une durée de 2 ans
- . M. Sardain, parti le 23 mai pour 2 ans.

## Brésil

Au Brésil INGEROUTE a obtenu une étude d'assistance pour la coordination de la supervision de l'ensemble des travaux routiers financés par la Banque Mondiale au Brésil (environ 1000 km par an). M. Reynal de Saint-Michel, est parti le 7 février pour un séjour de un an.



## Haïti

INGEROUTE a obtenu en République d'Haiti dans le cadre de l'aide que la Banque Interaméricaine de Développement accorde à ce pays une mission d'assistance technique; des agents du BCEOM sont déjà à Haiti : M. Baer parti le 23 mai pour un séjour de 9 mois environ et M. St André est parti le 8 mars pour un séjour de 12 mois.



## Retour de séjour

M. Sardain RA2 - Pacifique Sud le 22.4.72  
M. Josserand RA3 - Niger le 4.5.72

## En congé

M. Bassaget du 21.1.72 (175 JC)  
M. Karst du 11.3.72 au 12.4.72  
M. Wilmot du 20.4.72 (124 JC)  
M. Camus du 8.5.72 à début juillet.

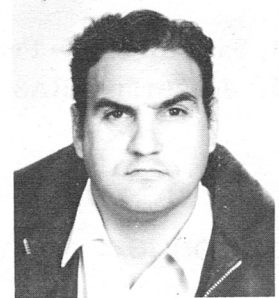
## nouveaux arrivés

---

René COCHET

marié

Chef d'atelier - RA 1 - République Populaire du Congo



Gérard RIBOULET

marié

Conducteur de travaux - RA 3 - Mali



Paul SAADA

marié

Economiste - HAU



Francis DEGARDIN

marié

Ingénieur - ED



André DEHIER

marié

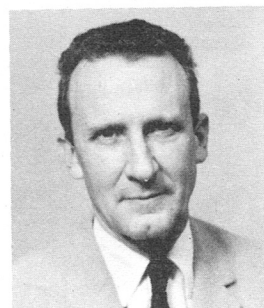
Ingénieur - ED



Alfred REYNAL de St MICHEL

marié

Ingénieur - RA 2 - Brésil



Pierre BREUT

marié

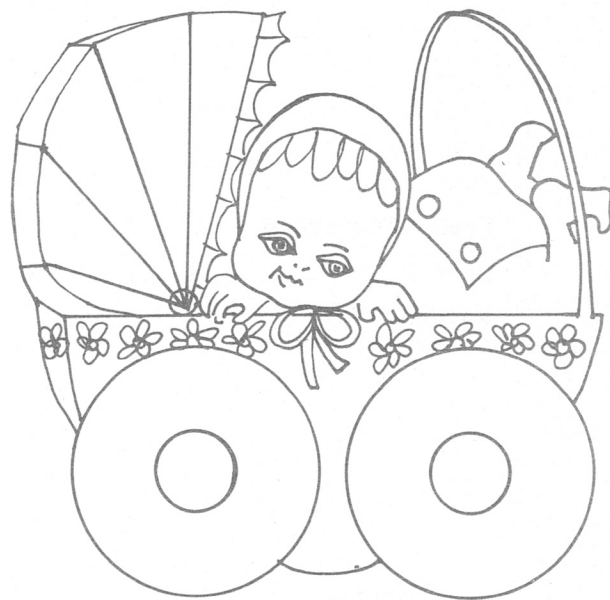
Inspecteur du matériel - RA 1 - République du Congo



Nous apprenons avec plaisir la venue au monde :

- le 8.3.72 de Thomas POUZOLET
- le 15.3.72 de Joël DUMAIL
- le 20.3.72 d'Anne ROUGEOT.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de :

- le 18.3.72 de M. NGUYEN VAN TUU
- le 29.4.72 de Mlle LAMBERT avec M. FAURIE
- le 22.4.72 de Mme SEVENO avec M. BAYLE
- M. VERDIER Jean-Michel en Avril

## VACANCES

Le Ministère de l'Équipement et du Logement nous a fait parvenir un recueil d'adresses de vacances. Celui-ci peut être consulté par tous et est à votre disposition dans le bureau de Madame Baron, tous les matins (bureau 625 - 6ème étage).

## TOURISME

Tous les jeunes de moins de 21 ans pourront voyager à volonté par le rail pendant un mois dans la plupart des pays d'Europe en 1972 grâce à une carte d'abonnement d'un prix de 370 francs instituée à l'occasion du cinquantenaire de l'Union internationale des chemins de fer. La SNCF en accord avec les réseaux de vingt pays d'Europe prépare actuellement la sortie de cette carte d'abonnement international qui sera valable un mois dans la période du 1er mars au 30 novembre 1972.

Elle pourra être utilisée sur les réseaux des vingt et un pays suivants : Allemagne de l'Est et de l'Ouest, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Le jeune abonné pourra effectuer en deuxième classe autant de voyages internationaux qu'il le désirera en bénéficiant d'une réduction de 50 % jusqu'à la frontière de son pays d'origine et de la gratuité dans les autres pays. Si la carte est restituée au plus tard un mois après la fin de la validité, une somme de 18 F sera remboursée.

## L'ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER

Les fonctionnaires et agents civils, les militaires hors cadres, les personnes privées exerçant une activité civile dans les territoires qui relevaient de l'ancien ministère de la France d'outre-mer ou en Afrique du Nord, ainsi que les appelés du service national à leur retour d'outre-mer, peuvent moyennant une cotisation annuelle, faire partie de l'Association des œuvres sociales d'outre-mer (ADOSOM) et bénéficier des réalisations sociales offertes à ses adhérents :

. Le Centre de repos de Cannes, ouvert dans un ancien hôtel, avenue Windsor, pourvu d'un parc agréable, retiré du bruit, voisin de la Croisette et de la mer.

. La Maison de l'enfance d'outre-mer qui accueille les garçons (de 7 à 17 ans) et les filles (de 7 à 14 ans) qui, pour des raisons de santé ou d'études, n'ont pu suivre leurs parents appelés à servir ou à résider outre-mer.

. La Maison de retraite de Menton, installée dans un ancien hôtel, proche des jardins du Casino, et qui reçoit les pensionnaires âgés de plus de 55 ans et comptant au moins 12 ans de séjour outre-mer.

Etant donné, le caractère social de l'ADOSOM les prix de pension appliqués dans ses centres sont exclusifs de toute recherche de bénéfice.

S'adresser pour tous renseignements complémentaires au président de l'ADOSOM, 27, rue Oudinot, Paris 7ème - Tel. 734-61-57.

## LE CENTENAIRE DES FONTAINES WALLACE

Né à Londres en 1818, mais Parisien d'adoption, et aimant les longues flâneries dans les rues, sir Richard Wallace vit, aux derniers jours du Second Empire, un pouilleux entrer dans un cabaret des faubourgs et y avaler, en cul-sec, deux grands verres de vin; il alla vers lui et lui demanda :

- Pourquoi buvez-vous ainsi ?

- Parce que j'ai soif, grogna le miséreux, et qu'il n'y a pas de fontaine dans le quartier.

De cette brève rencontre naquirent les fontaines Wallace.

La guerre , puis la Commune en retardèrent l'installation : elles furent inaugurées en 1872...

Richard Wallace, qui venait d'hériter de l'immense fortune du marquis de Hertford, dessina lui-même les lignes de ces petites fontaines dont les figurines furent confiées au sculpteur Charles Le Bourg. La Société des Hauts-Fourneaux et Fonderies du Val d'Oise fut chargée de leur exécution; elle en a gardé le monopole.

De temps en temps court le bruit que les fontaines de sir Richard sont vendues, ou vont l'être.... Cancans, mais dont l'origine s'explique facilement. La ville de Paris garde, en effet, dans ses greniers, six fontaines qui n'ont jamais pris contact avec nos places et qui, à l'occasion, sont prêtées à des villes étrangères. En Janvier 1969, Tokyo en demanda une pour une exposition sur Paris. Les particuliers peuvent également en acheter une copie. Coût : dix mille nouveaux francs...



SECTION SPORTIVE DU B C E O M

A la demande de plusieurs tennis-men, le Comité d'Entreprise a pris la location d'un court de tennis au : TENNIS CHAMPION

Garage le Champion  
34, rue du Chemin Vert  
PARIS 11ème

tous les jeudis de 7 h à 8 h du matin. Nous espérons que vous pourrez vous y retrouver régulièrement et que vous serez satisfait de cette réalisation sportive.

**TENNIS CHAMPION**

NOM B. C. E. O. M.

COURT N° 3

le Jeu de 7h à 8h

le ..... de ..... à .....

le ..... de ..... à .....

le ..... de ..... à .....

Vestiaire Homme N° -

Vestiaire Dame N° -

TÉLÉPHONE

TENNIS CHAMPION 700 - 26 - 20

Renseignements, Locations 357 - 40 - 00

### **Théâtres :**

La réservation des places par SELECTION-LOISIRS, étant de 10 à 15 jours, il est souvent difficile de satisfaire les demandes des agents rentrant de mission.

Le Comité d'Entreprise vous informe qu'il a pris des cartes d'adhérents à «ALPHA» Association culturelle des adhérents de la fnac. Ces cartes sont valables pour le Théâtre National de l'Opéra, la Comédie Française, le T.N.P. salle GEMIER, le Théâtre de la Ville, les concerts, le Festival du Marais, les cafés-théâtres, les spectacles en cours, etc...

Pour tous renseignements demander à Mme BARON (tous les matins) bureau 625, poste 460 et toute la journée, à Mme de la PERRELLE, bureau 525, poste 312.

### **A ton mariage ?**

A ton mariage :

Chez les Malakites, tribu africaine, le mariage temporaire est tout à fait légal. Les femmes s'attribuent deux époux : l'un diurne, l'autre nocturne.

Au Turkestan, un vieil adage donne à la femme le droit de se «marier» provisoirement quand son époux entreprend un voyage de plus de vingt jours.

### **L'invitation**

Un banlieusard s'est attardé dans la capitale et pense soudain que sa femme va lui passer un savon. Il fonce alors à toute vitesse, bientôt pourchassé par un motard de la route qui le fait stopper et lui dit finalement:

- Vous roulez à combien ?

- Moi ? s'étonne-t-il. Tout seul. Mais si je peux vous déposer quelque part...

# bibliothèque

---

Nouveaux titres dans notre bibliothèque :

Les ouvrages signalés dans cette rubrique peuvent être consultés à la bibliothèque.  
Ouverture le mardi de 9 heures 30 à 11 heures 30.

\*

## Romans

797	Oh ! Jerusalem	D. Lapierre/Collins
798	Mort pour une chose morte	J.V. Ortuño
799	Le loup rouge	M. West
800	Les oreilles de jungle	P. Boulle
801	Ce n'était pas le moment d'avoir 20 ans	R. Hardy
802	l'accusée	M. St Pierre
803	Lettre à L. Pauwels sur les gens inquiets	P. Serant
804	Un amant naïf et sentimental	J. Le Carré
805	Adieu Grand Berger	A. Voisin
806	3 sucettes à la menthe	R. Sabatier
807	L'amour demeure	P. Buck

## Histoire

130	De l'aide à la recolonisation	Tibor Mende
131	L'affaire Dreyfus	G. Roux
132	Nouvelle Zélande - Terre des Maoris	G. Lingé



## Policiers

308	Piste de secours	A. Evans
309	Coup de vase	J. Thomas
310	Psychosexie	C. Brown
311	Un tueur sous la pluie	R. Chandler
312	La nef des dingues	J. Amila
313	Virus-party	E. S. Aarons
314	La rate au court-bouillon	San Antonio

## Collections nouvelles

24	Après demain la terre	A. Dorémieux
----	-----------------------	--------------

## Divers

77	Les lauriers de César	Uderzo - Goscinny
78	Le prêtre et le commissaire	A. Stihlé
79	La puissance et la fragilité	J. Hamburger

\*

Cours de langues disponibles :

Méthode Assimil

- . disques - langue anglaise
- . disques - langue allemande
- . disques - langue espagnole

Méthode BBC/Omnivox

- . cassettes et bandes magnétiques :
  - Calling all beginners
  - Getting on in english
- . cassettes et bandes magnétiques :
  - El español practico
  - Deutsch schnell und leicht.

Il est possible d'obtenir une réduction sur l'achat de l'ouvrage concernant ces cours, à condition d'obtenir une commande minimum de 10 livres dans chaque série.

**PHOTO - CINE - « A E G P »**

Une CAMERA super 8 pour vos VACANCES

LOCATION - CREDIT nouvelle formule

UNE CAMERA super 8 à vous pour 30 jours 78 F

Film couleur S. 8 GRATUIT

Aucun frais supplémentaires - réparation gratuite

Mêmes conditions pour tout le matériel ciné-photo-son

CREDIT SPECIAL : Vous pouvez vous arrêter de payer

à tout moment en cours de remboursement sur simple demande

-----  
Renseignements détaillés - envoyer bon réponse à :

A E G P : 113, rue des Morillons - Paris 15ème

NOM :

Prénom :

Emploi :

Adresse :



**Nous participons à votre aménagement ...**

Pour tous vos problèmes de Peinture, Electricité,

Plomberie, Sanitaire, Chauffage...

Mise en place, Entretien, Réparations...

Dépannages divers

**Appelez-nous, car nous sommes sûrs de notre référence :**

**LA QUALITE DANS LA RAPIDITE**

*Jour et Nuit*

**A G I L**

**236-70-91**

